

## ENSEIGNEMENT

# Fuites d'examens : quinze écoles ciblées

**Une quinzaine d'établissements seraient impliqués dans les fuites du CE1D et du CESS. Qui seront complètement revus.**

Les services de l'inspection de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ont identifié pas moins d'une quinzaine d'établissements impliqués, à des degrés divers, dans les fuites des questionnaires des épreuves certificatives du CE1D et CESS le mois dernier.

Après moins de trois semaines de travail, l'inspection a pu pisser des responsabilités au sein d'une quinzaine d'établissements, essentiellement auprès de membres de direction issus de tous les réseaux d'enseignement, a-t-on appris mercredi d'une source proche du dossier.

Deux cas aggravés de violation du devoir de confidentialité ont d'ailleurs été identifiés

dans deux écoles distinctes, l'une à Anderlecht, l'autre à Schaerbeek. Des sanctions disciplinaires devraient logiquement suivre dans les semaines ou mois à venir.

Ces fuites sur internet le mois dernier des questions des épreuves de sciences et de langues modernes du CE1D (organisé en fin de 2<sup>e</sup> secondaire) et de l'épreuve d'histoire du CESS (fin de 6<sup>e</sup> année) avaient contraint la ministre de l'Éducation, Joëlle Milquet (cdH), à annuler leur organisation, une décision sans précédent en Fédération.

Plusieurs dizaines de milliers d'élèves en Fédération étaient censés participer à ces épreuves annulées.

Outre l'enquête administrative, une enquête judiciaire est toujours en cours suite au dépôt par la ministre d'une plainte au pénal contre X.

Cette enquête, en fonction de ses résultats, pourrait déboucher sur des inculpations pour vol ou recel de documents confidentiels, violation du se-

cret professionnel ou encore violation du secret des correspondances.

Après les déboires rencontrés cette année, l'organisation de ces épreuves certificatives sera complètement révisée dès l'année prochaine. ■

## Un rapport pour la Toussaint

La commission spéciale mise sur pied par le Parlement de la Fédération après les fuites des questionnaires des épreuves du CE1D et du CESS le mois dernier a tenu mercredi une première réunion pour planifier l'organisation de ses travaux futurs. Notamment des auditions. Les commissaires, qui comptent pour l'heure travailler jusqu'à la Toussaint, entendent mettre ces travaux à profit pour bien comprendre le processus d'élaboration des épreuves certificatives, et y identifier les possibilités de fuites.